

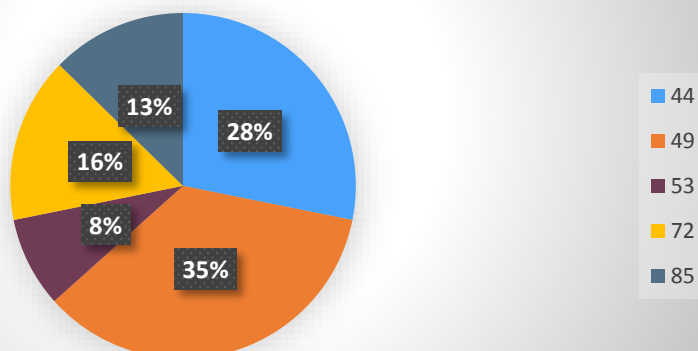
## 1. Modalités de l'épreuve

Le bulletin officiel n°39 du 28 octobre 2004<sup>1</sup> rappelle la visée de la certification complémentaire et ses modalités d'organisation.

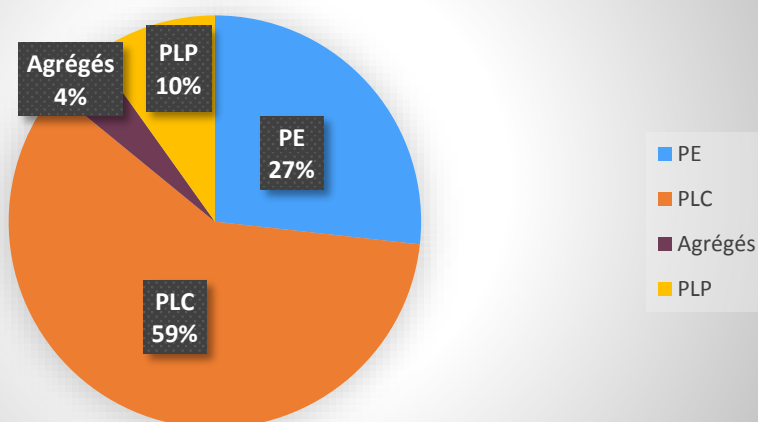
- Un dossier d'au plus cinq pages.
- Une épreuve orale de trente minutes maximum (dix minutes maximum pour l'exposé du candidat et vingt minutes maximum pour l'entretien avec le jury).

## 2. Données chiffrées - Profil des 71 candidats inscrits

### Répartition des candidats par département

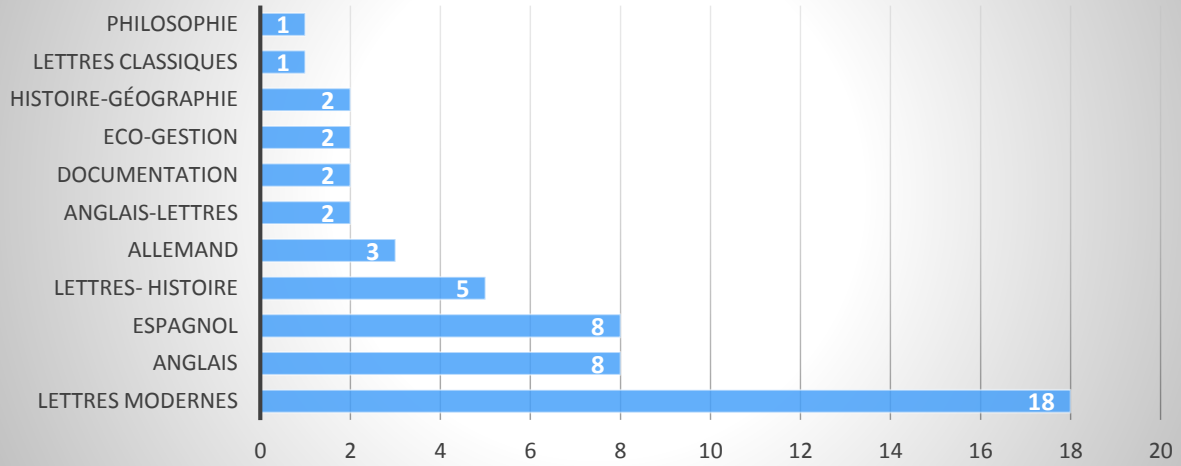


### Répartition des candidats par corps

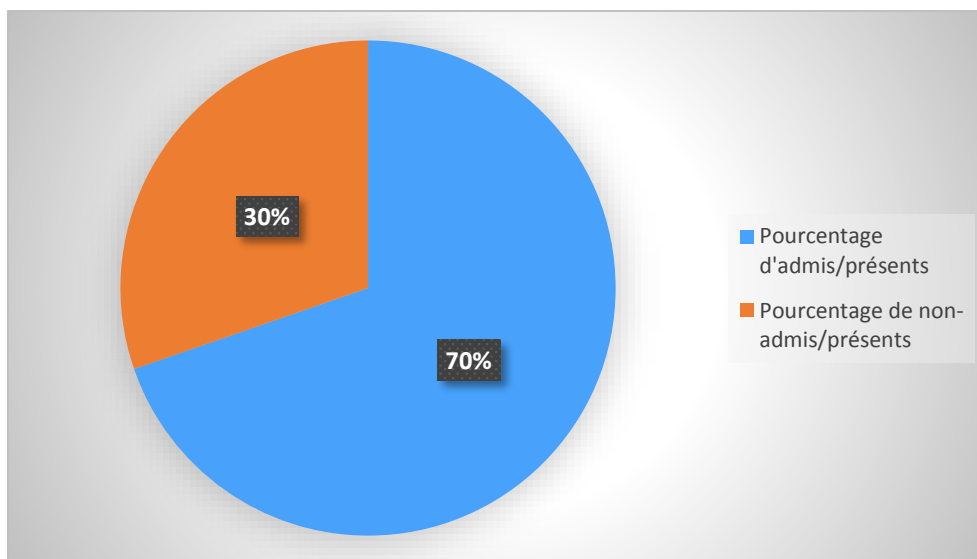
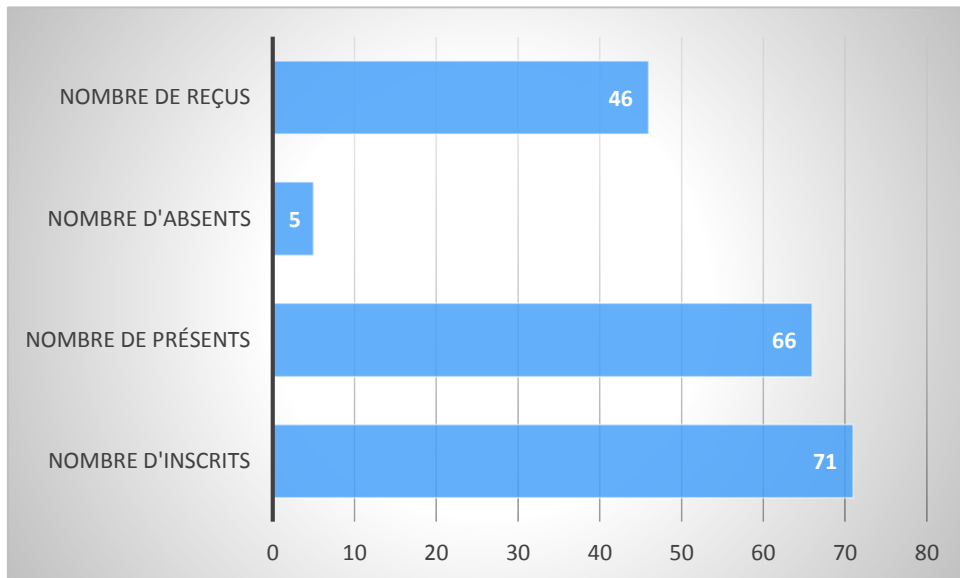


<sup>1</sup> [B.O. n°39 du 28 octobre 2004 - Ministère de l'éducation nationale](#)

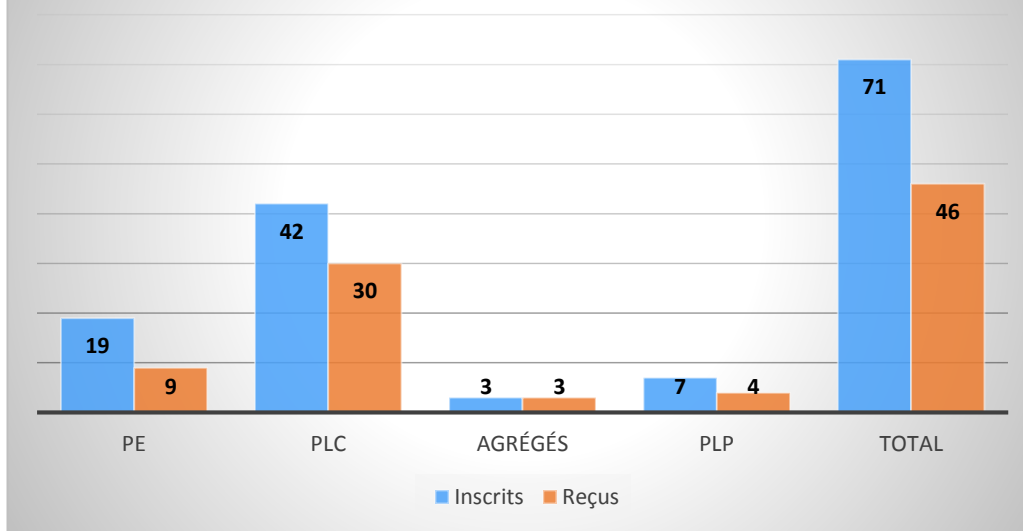
## Répartition des 52 candidats du 2nd degré par discipline



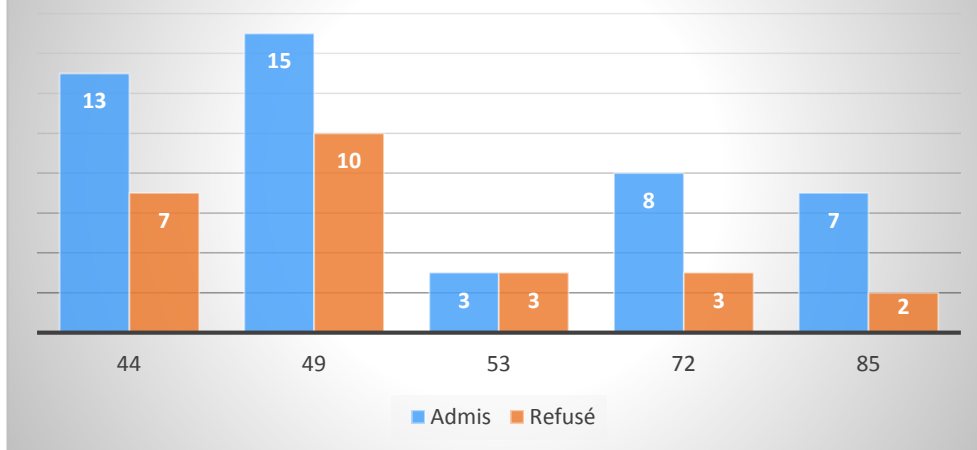
### 3. Données chiffrées – Résultats



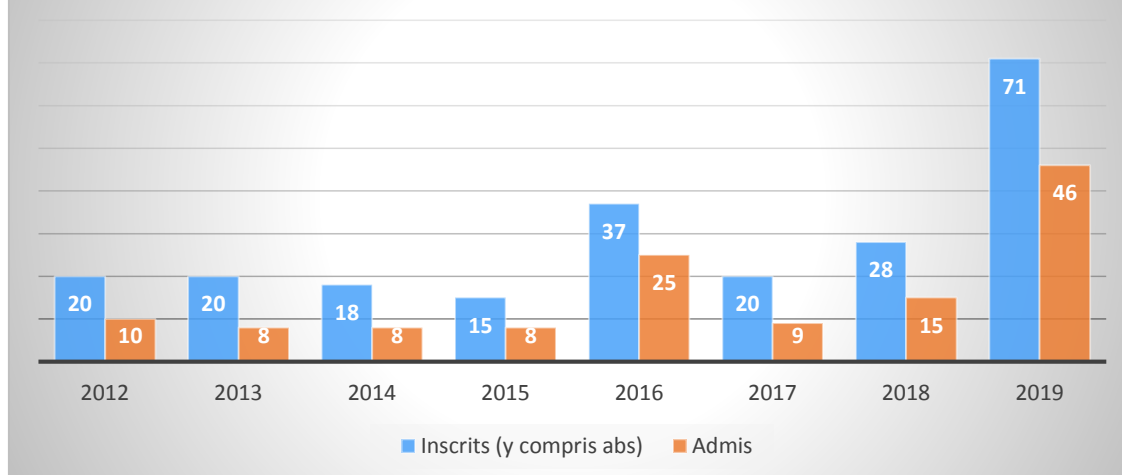
## Résultats par corps



## Résultats par département



## Inscrits et admis depuis 2012



## 4. Remarques et conseils aux candidats

## 4.1 Le rapport

- Le rapport d'au maximum cinq pages, même s'il n'est pas soumis à notation, est lu très attentivement par les membres du jury et leur permet de prendre connaissance du profil du candidat, de ses connaissances, de ses compétences professionnelles et de sa capacité réflexive, notamment sur les enjeux de l'enseignement du français langue seconde. Le rapport permet au jury de saisir la réflexion didactique et pédagogique articulée à des expériences professionnelles (même si celles-ci se limitent à la visite d'une UPE2A ou d'un dispositif FLS).
- La qualité des rapports reste, comme lors des sessions précédentes, très inégale tant pour la forme que pour le contenu. S'il n'existe pas de rapport « modèle », le jury ne peut que recommander au candidat de proposer un travail approfondi, réfléchi, problématisé. Le texte officiel impose un nombre de pages maximum, sans autre contrainte de forme. Cependant, il est difficile de développer « *une expérience significative* » de façon argumentée en une seule page. Le jury apprécie les rapports qui évitent le format type « CV développé » ou lettre de motivation et qui privilégient un écrit structuré par un plan organisé. Si les expériences professionnelles des candidats peuvent être variées (enseignement du FLE à l'étranger, prise en charge d'élèves allophones en UPE2A ou en classe ordinaire, ...), il importe, dans le rapport écrit, de mettre en perspective cette expérience pédagogique, par rapport aux enjeux du français langue seconde et de scolarisation, et de l'accompagner d'une analyse réflexive.

Il est aussi possible de se référer à des lectures universitaires, non pour en faire un compte-rendu, mais pour apprécier ce qu'elles ont pu apporter et faire évoluer dans la réflexion didactique et pédagogique et dans la pratique professionnelle du candidat.

- On attend une orthographe, une syntaxe, une structure et une présentation irréprochables. La mise en page soignée facilite la lecture du rapport par le jury ; la lisibilité passe par le choix d'une police de taille adaptée et d'une présentation aérée (titres, paragraphes...).

## 4.2 L'épreuve orale

Elle a une durée de trente minutes maximum et est soumise à une notation. Les candidats qui obtiennent une note égale ou supérieure à 10/20 sont admis à la certification complémentaire de Français Langue Seconde.

- **L'exposé (dix minutes maximum)**

Il est nécessaire de préparer soigneusement l'exposé oral, qui ne consiste pas en une répétition du rapport dont le jury a déjà pris connaissance. Des éléments peuvent être repris mais le jury apprécie que le candidat approfondisse un axe, une expérience pédagogique, qu'il soit capable de mettre en perspective l'évolution de sa réflexion et/ou de son expérience pédagogique depuis la rédaction du rapport écrit.

L'exposé oral, pendant lequel le jury n'intervient pas, doit être bien structuré et permet au candidat de montrer ses compétences de communication (gestion du temps imparti, propos clairs, langage adapté à la situation de communication, ...).

Le candidat peut s'appuyer sur quelques notes succinctes (type plan de l'exposé oral), s'il l'indique au jury et qu'il ne les lit pas. Cependant, il n'est pas possible pour le candidat d'apporter de nouveaux documents et de les présenter au jury.

▪ **L'entretien (20 minutes maximum)**

→L'entretien avec les examinateurs a différents objectifs :

- il vise à vérifier les connaissances du candidat sur le cadre réglementaire, sur les notions et concepts liés au Français Langue Seconde et à l'allophonie, sur les méthodes d'apprentissage adaptées aux élèves allophones, etc.

-il permet également d'élargir ou d'approfondir la réflexion sur les expériences professionnelles évoquées par le candidat.

→Le candidat peut être invité à se projeter dans l'enseignement du FLS ; il doit donc pouvoir envisager une séance, une séquence ou des éléments de progression, avec des objectifs pédagogiques précis et adaptés aux besoins d'apprentissage des élèves allophones tout comme il doit pouvoir interroger le lien entre le dispositif FLS et la classe ordinaire.

→La capacité du candidat à prendre du recul, à relier des éléments théoriques à la pratique pédagogique, est appréciée par le jury, ainsi que sa capacité à entrer dans l'échange, en étant à l'écoute des questions posées et sans hésiter à demander à l'examineur d'apporter une précision si une question n'est pas comprise, car il n'y a pas de questions « pièges ».

→La synthèse des appréciations des jurys montre que les meilleures prestations sont celles de candidats ayant une maîtrise solide du cadre réglementaire, didactique et pédagogique, avec une bonne capacité à mobiliser une palette pédagogique variée et adaptée aux apprentissages visés ainsi qu'une posture réflexive intéressante.

→Certains candidats se présentent à la certification complémentaire de FLS sans les connaissances minimales attendues (distinction FLE/FLS/FLM ; UPE2A ; inclusion ; CECRL...). Rappelons que se présenter à la certification complémentaire de FLS n'est pas le préambule à une formation en FLS mais constitue une reconnaissance des compétences (connaissances, capacités, attitudes) du candidat dans le domaine du français Langue seconde. Une préparation sérieuse est donc indispensable tant pour le rapport écrit que pour l'épreuve orale.

## **5. Conclusion**

La forte augmentation du nombre de candidats à la certification complémentaire de FLS montre l'intérêt que portent les enseignants pour l'accueil et la prise en charge des élèves allophones de l'académie de Nantes. Le jury s'en réjouit.

Avec 46 admis, les résultats de la session 2019 sont très satisfaisants. L'ouverture par le CASNAV, pour la première année, d'une formation hybride (présentiel et parcours M@gistere) dans le cadre du Plan Académique de Formation, a favorisé la hausse des inscriptions et les bons résultats ; mais des candidats n'ayant pas eu accès à la formation ont également été admis, grâce à une préparation rigoureuse. Le jury invite des candidats n'ayant pas été reçus à se représenter à la session prochaine, en s'appuyant sur les conseils de ce rapport de jury ; parmi les admis, chaque année, se trouvent des candidats pour lesquels il s'agit d'une deuxième ou troisième présentation et qui ont su développer et affermir leurs connaissances institutionnelles, théoriques et pratiques, dans le domaine du français Langue Seconde.

## 6. Indications bibliographiques et sitographiques

AUGER Nathalie, *Elèves nouvellement arrivés en France. Réalités et Perspectives pratiques en classe*, Editions des archives contemporaines, 2010

FRISA Jean-Marie, *Accueillir un élève allophone à l'école élémentaire*, CRDP de Franche-Comté, 2014

GOI Cécile, *Des élèves venus d'ailleurs*, Canopé – CNDP, 2015

BEAUGRAND Céline et LECOQ Bertrand, *Écrire en FLS et FLSco -Apprendre à écrire en français aux élèves allophones*, CANOPE, Coll. Agir, 01/ 07/ 2018

LECOQ Bertrand, *Entrer dans la lecture en FLS - Apprendre à lire le français aux élèves allophones*, CANOPE, Coll. Agir, 01/ 06 /2018

PEUTOT Fabrice, CHERQUI Guy , *Inclure : français langue de scolarisation et élèves allophones* COLLECTION F, Paris, 2015

VERDELHAN-BOURGADE Michèle, *Le français de scolarisation - Pour une didactique réaliste*, PUF, Paris, 2002

VIGNER Gérard, *Le français langue seconde – Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés*, Hachette Education, Coll. Profession Enseignant, Paris, 2009

**Espace pédagogique du CASNAV de Nantes « élèves allophones, enfants du voyage »**

<http://www.pedagogie.ac-nantes.fr/eleves-allophones-enfants-du-voyage/>

**Textes officiels EDUSCOL**

<http://eduscol.education.fr/pid28783/scolariser-les-eleves-allophones-et-les-enfants-des-familles-itinerantes.html>

**Ressources EDUSCOL**

<http://eduscol.education.fr/cid59114/ressources-pour-les-eana.html>

**Portail CANOPE- EANA - Outils d'évaluation en langue d'origine - Mathématiques et compréhension de l'écrit**

<https://www.reseau-canope.fr/eana-outils-devaluation-en-langue-dorigine/introduction.html#bandeauPtf>

**CIEP – Delf scolaire**

<http://www.ciep.fr/delf-scolaire>